

**VILLE  
DE  
MOULINS-LÈS-METZ**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, se réunit sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

**Etaient présents :**

**Etaient absents :**

**Etaient excusés :**

**Absents ayant donné pouvoir :**

**Secrétaire de séance :**

=====

**POINT 2025- 47- Subvention à la Jul...oise au profit de l'AFM TELETHON**

Rapporteur : Léo KANNY

Chaque année, la commune de Moullins-lès-Metz participe au « Téléthon ».

Une subvention est versée à l'association « La Jul..oise » qui organise différentes actions pour le Téléthon, et son montant vient alimenter les dons versés par cette association à l'AFM Téléthon.

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire le soutien de la Commune pour cette cause à hauteur de 500,00 €.

Cette subvention est prévue au budget 2025.

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission des Finances,

Il est proposé au Conseil Municipal,

**DE VERSER** une subvention de 500,00 € à l'association « La Jul..oise » au profit du Téléthon 2025.

**DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 30/09/2025

Le secrétaire de séance,

Le Maire,  
Jean BAUCHEZ